



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

# DOSSIER DE PRESSE EXERCICE CYCLONE

MARDI 20 OCTOBRE 2015



---

## AVANT PROPOS

---

L'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) prévoit un dispositif opérationnel qui constitue une organisation globale de gestion des événements, adapté à la nature et à l'évolution de ces événements, par son caractère progressif et modulaire.

Des exercices doivent permettre de tester régulièrement les dispositions générales et spécifiques ORSEC en impliquant tout ou partie des acteurs qui ont une compétence de sécurité civile.

Ces exercices font l'objet d'un retour d'expérience (RETEX), conduit sous l'autorité du Haut-Commissaire. Le RETEX est fait en deux temps :

- « à chaud » : dès la fin de l'exécution de l'exercice, les impressions des acteurs sont collectées et font l'objet d'une première synthèse ;
- A posteriori : la Direction de la Défense et de la Protection Civile, sous couvert de la Directrice de cabinet du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française, transmettra aux intervenants dans l'exercice une fiche à retourner complétée.

Au titre de l'année 2015, l'exercice « cyclone » est l'exercice majeur du Haut-Commissariat et il permettra la mise en œuvre du poste de commandement du Haut-Commissariat (PC-HC) de manière élargie.

Cet exercice cadre ne fera pas l'objet de déploiement de moyens humains et matériels, seule la mise en œuvre des capacités nécessaires au bon fonctionnement du PC-HC sera effective.

La population et le fonctionnement courant des services de l'État, du Pays, des communes et des différents opérateurs intervenants ne seront pas impactés.

**L'objectif principal de l'exercice est de préparer les acteurs du dispositif de crise du Haut-Commissariat à travers l'activation du poste de commandement élargi. Il doit permettre à chacun d'aborder la saison cyclonique dans les meilleures conditions.**

---

# THEMATIQUE (extraits du plan de secours)

---

## 1. DEFINITION D'UN CYCLONE :

On désigne couramment sous le vocable générique de « CYCLONES » les perturbations atmosphériques tourbillonnaires tropicales qui affectent le Pacifique Sud durant l'été austral, à partir d'une certaine intensité.

La direction interrégionale de Météo-France utilise la terminologie précisée dans le cadre de l'Organisation Météorologique Mondiale, pour le Pacifique Sud, fondée sur l'intensité des vents moyens les plus forts existant au voisinage du centre de la perturbation (référence : OMM-TD N°292 , édition 2008).

Suivant cette classification, les perturbations cycloniques sont dénommées :

	Vents moyens maximaux *	
	supérieurs ou égaux à :	inférieurs à :
Dépression tropicale faible	51 km/h	<b>63 km/h</b>
Dépression tropicale modérée	63 km/h	<b>89 km/h</b>
Dépression tropicale forte	89 km/h	<b>118 km/h</b>
Cyclone tropical	118 km/h	

\*Il s'agit de vitesses de vent moyennées sur 10 minutes. Les vents instantanés (rafales) peuvent dépasser de plus de 50% ces valeurs.

On introduit aussi la qualification de « cyclone tropical intense » lorsque les vents moyens maximaux dépassent les **166 km/h**.

NB : attention en anglais « tropical cyclone » s'emploie comme terme générique à partir du stade de « dépression tropicale modérée ».

A partir de l'intensité « dépression tropicale modérée » un nom est attribué à la perturbation cyclonique, suivant une liste préétablie par le Comité des cyclones tropicaux du Pacifique Sud, afin d'avoir une identification internationale sans ambiguïté. Cette liste est publiée annuellement par la Direction Interrégionale de Météo-France.

## 2. LES RISQUES :

### Les risques liés directement au vent :

Selon le relief, il est important de noter que les perturbations classées ci-dessus peuvent voir localement leurs caractéristiques fortement modifiées, lors de leur passage sur les îles hautes et dans certains cas leurs effets dévastateurs considérablement amplifiés.

La violence des vents provoque la chute d'arbres, la rupture des câbles électriques et des lignes téléphoniques ainsi que des dégâts aux habitations et infrastructures, voire la destruction complète d'habitations de type traditionnel. Par ailleurs, les vents cycloniques peuvent transformer les objets divers en projectiles meurtriers.

Le passage de l'œil d'un cyclone (centre de l'ensemble tourbillonnaire) est particulièrement dangereux car il s'accompagne d'une accalmie temporaire, de durée variable, suivie d'une reprise brutale des vents les plus forts et des pluies.

### Les risques liés à la pluie :

Ces vents s'accompagnent souvent de pluies diluviennes qui entraînent des écoulements torrentiels pouvant charrier des roches et inonder chemins et routes. Ces pluies provoquent une intense érosion des sols, des éboulements, voire d'importants glissements de terrain.

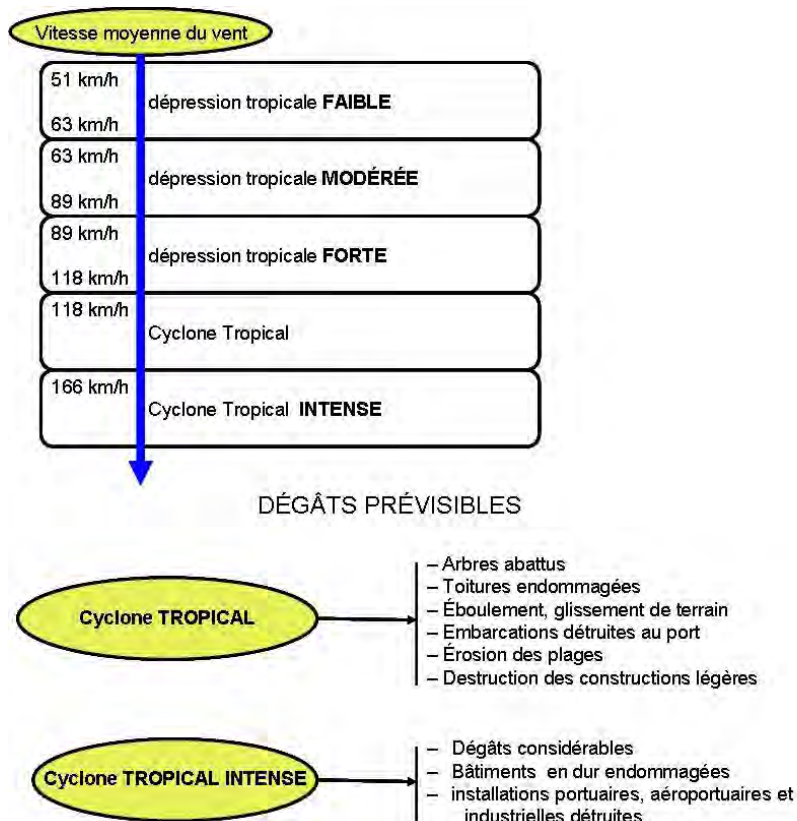
### Les risques côtiers :

A l'approche du cyclone tropical, le niveau de la mer s'élève en raison du phénomène de marée de tempête (la surcôte peut atteindre plusieurs mètres). Les vagues s'amplifient et envahissent les zones littorales non protégées et provoquent l'ensachage des lagons (remplissage du lagon par déferlement des vagues par-dessus la barrière de corail).

Il faut noter que dans certaines configurations d'intensité et de déplacement des cyclones (trajectoire régulière), les houles générées par les vents cycloniques peuvent atteindre une dizaine de mètres. Elles se déplacent plus rapidement que le cyclone, et peuvent donc être ressenties avec une intensité élevée quelques centaines de kilomètres et quelques dizaines d'heures à l'avant du système.

### Remarque importante :

Les risques liés aux pluies et aux houles cycloniques peuvent être importants cependant dans le cadre du Système d'alerte, le péril cyclonique est avant tout considéré du point de vue de la menace associée aux vents extrêmes présents au cœur des dépressions et cyclones tropicaux, la seule protection étant une mise à l'abri généralisée de la population.



### 3. L'ALERTE

La surveillance, le suivi et les prévisions des perturbations cycloniques sont effectués en permanence par les services de Météo-France. Malgré les progrès significatifs réalisés, ces prévisions restent assorties d'une incertitude inhérente à la complexité des phénomènes en cause.

Compte tenu de la violence extrême des cyclones et des conséquences dramatiques qu'ils peuvent entraîner lors de leur passage, la part d'incertitude des prévisions, plus importante lorsque l'échéance est lointaine, doit absolument être prise en compte dans le système d'alerte et lors du déclenchement des différentes phases. En effet, il est essentiel qu'un préavis suffisant puisse être laissé aux populations, aux autorités et aux acteurs économiques pour prendre les précautions et dispositions indispensables avant l'arrivée éventuelle du phénomène.

Pour fixer les idées, on considère qu'il y a menace cyclonique dans une zone à partir du moment où il y a un risque significatif que les vents moyens dépassent les 100 km/h (« conditions cyclonique »)

Les niveaux d'alerte sont déclenchés sans préavis particulier, l'existence d'un niveau d'alerte consistant en lui-même un préavis pour le suivant.

**LES NIVEAUX D'ALERTE CYCLONIQUES SONT INDEPENDANTS DES NIVEAUX DE VIGILANCE HABITUELLEMENT ÉDITÉS PAR MÉTÉO-FRANCE. LA CONFUSION PEUT SE PORTER SUR LE CODE COULEUR :**

Exemple : une zone peut être en vigilance météo verte mais en pré alerte cyclonique de niveau orange.

#### 3.1 - les stades d'alerte

- LA SITUATION DE VEILLE :

Elle constitue la situation normale pendant la saison cyclonique (en pratique de novembre à mars) en l'absence de menace pour la Polynésie française dans les prochaines 72 heures.

- LA MISE EN GARDE CYCLONIQUE:

Elle constitue pour chacun une mise en garde contre le péril cyclonique. Une perturbation cyclonique présente une menace potentielle pour une partie de la Polynésie française dans les prochaines 72 heures.

- **LA PRÉ-ALERTE CYCLONIQUE ORANGE :**

Cette pré-alerte indique que la menace cyclonique se précise. Il y a un danger dans un délai inférieur à 48 h. « La pré-alerte » pourra être éventuellement maintenue après le passage du phénomène, si un retour de celui-ci peut être envisagé dans les 48 prochaines heures.

- **l'ALERTE CYCLONIQUE ROUGE**

Elle indique que le danger cyclonique se confirme et devient imminent. La perturbation cyclonique affectera une partie de la Polynésie française dans les 12 à 18 heures qui viennent avec un risque de conditions cycloniques (vents moyens supérieurs à 100 km/h). Afin de permettre à l'ensemble de la population de rejoindre son domicile ou de gagner un abri, l'interdiction de circuler sera annoncée 6 heures avant que la mesure n'entre en vigueur.

- **LA PHASE DE SAUVEGARDE – STADE VIOLET**

La phase de sauvegarde est décidée, si besoin, après le passage de la perturbation cyclonique et la levée de l'alerte rouge, si les dangers indirects subsistent sur la zone (réseau routier totalement ou partiellement impraticable, arbres arrachés, fils électriques à terre, inondations, éboulements, ...). Elle permet de gérer l'intervention des secours et des services d'intervention et une interdiction de circuler totale ou partielle pour la population.

Le but de cette phase est d'évaluer les dégâts, de permettre de réactiver le maximum de réseaux au profit de la population ou de projeter des secours au profit d'une île ayant subi de gros dommages. L'interdiction de circuler à la population peut toujours être active. Dans ce cas, seul les éléments qui dans le cadre de leur fonction peuvent circuler.

C'est lors de cette phase que peut être prévue, ou mise en œuvre, la projection d'une Équipe de Reconnaissance et d'Évaluation (ERE) et d'un ou plusieurs détachements de secours au profit d'une ou plusieurs îles.

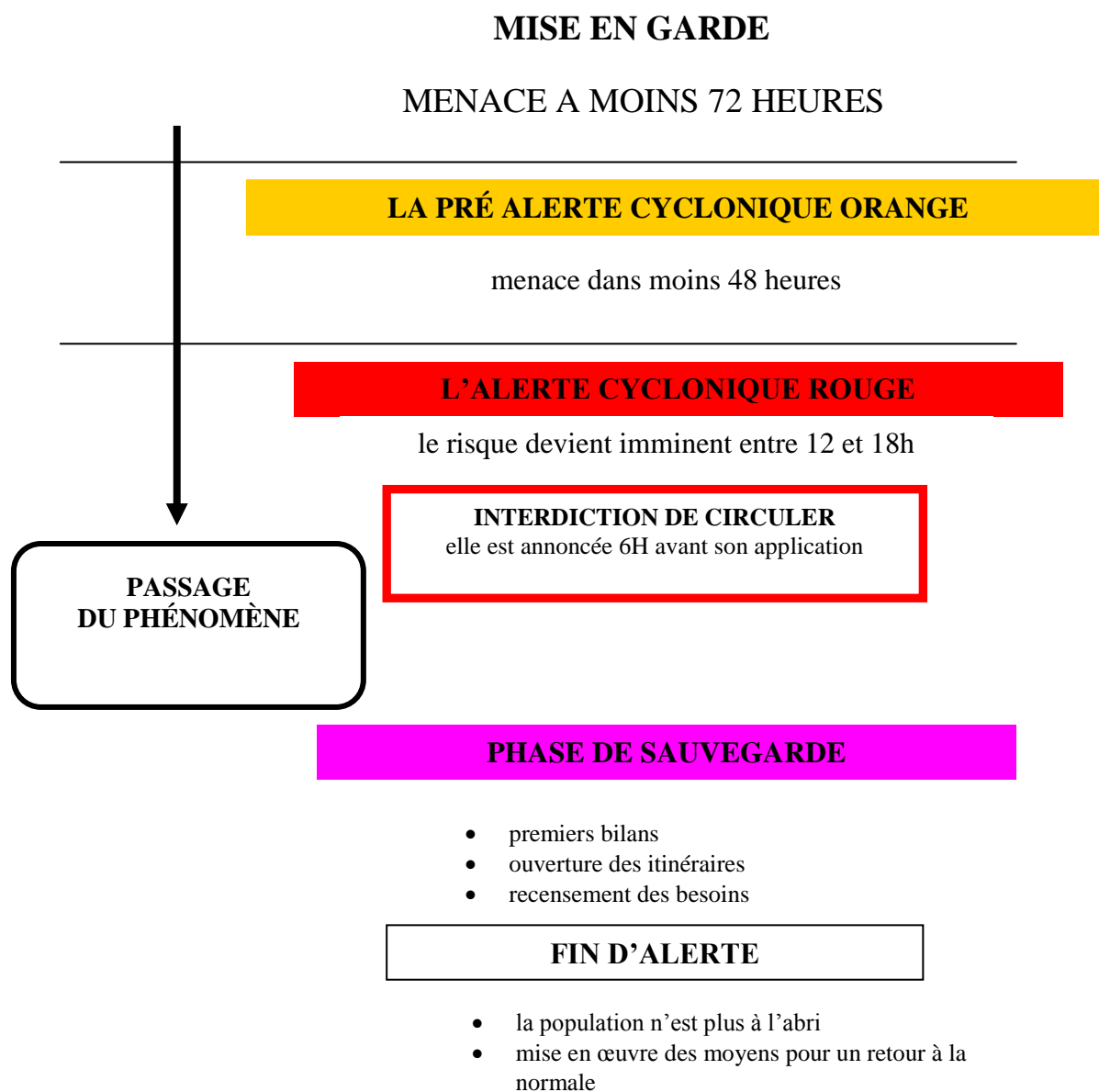
- **FIN D'ALERTE CYCLONE– RETOUR A LA SITUATION DE VEILLE**

La fin d'alerte indique que tous les dangers directement liés au cyclone sont écartés. Les équipes de secours ont rétabli un certain nombre de structures ou de réseaux permettant à la population de reprendre des activités en mode dégradés. Les secours sont en cours afin de revenir à la normale ; la phase de reconstruction est alors mise en œuvre par le gouvernement de la Polynésie française.

**Remarque importante :**

Il est à noter que le fait d'être en phase de « mise en garde cyclonique », voire en « pré-alerte cyclonique orange », n'implique pas que les conditions météorologiques se soient déjà notablement dégradées. Il arrive, en effet, que l'arrivée d'une tempête ou d'un cyclone tropical, soit précédée d'un temps relativement beau.

### 3.2 - Graduation des alertes dans le temps



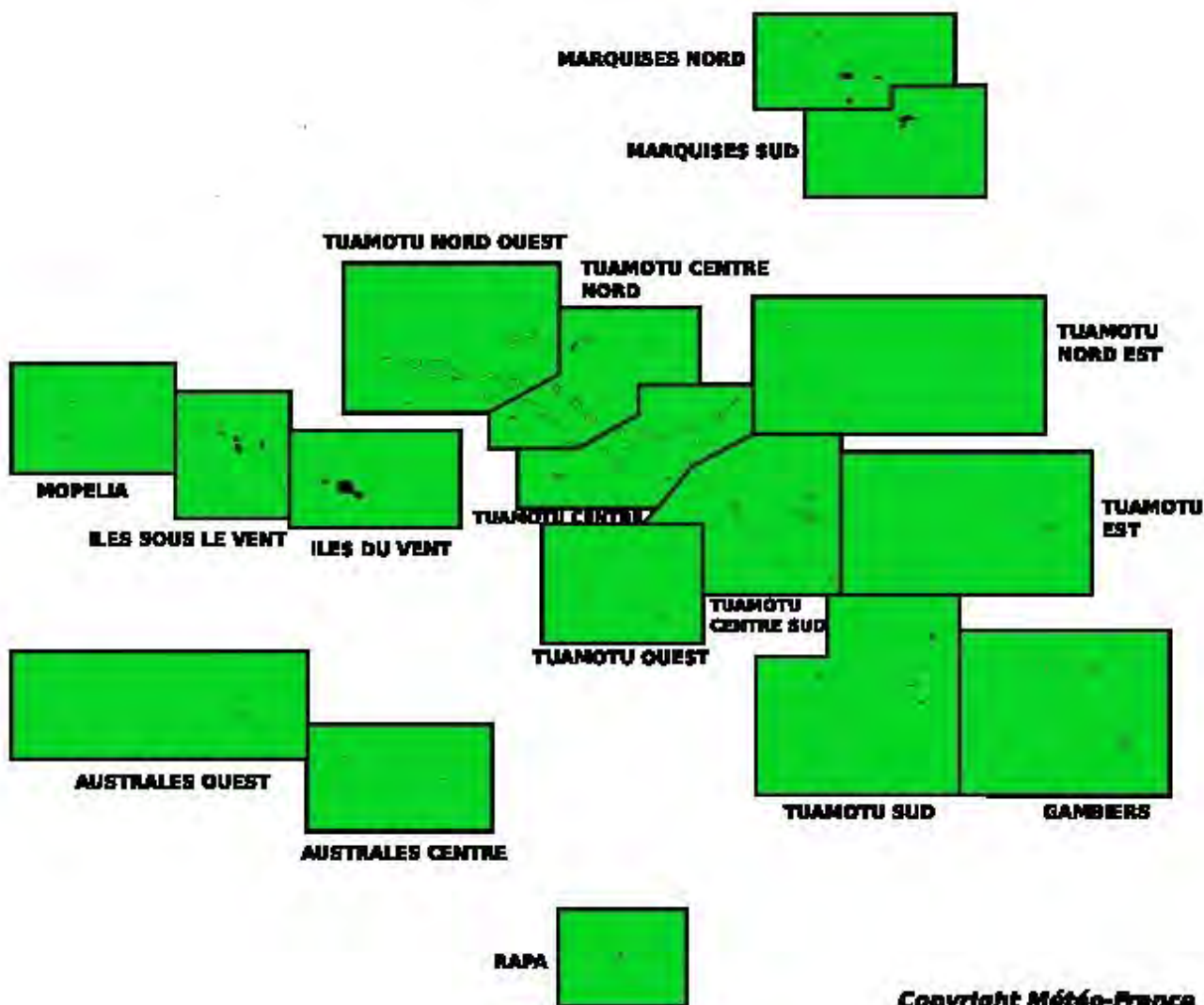
## LE DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE :

L'étendue de la Polynésie implique que les conditions cycloniques ne concernent pas la Polynésie française en entier. Les phases d'alertes doivent pouvoir se gérer par zones. On utilisera le zonage suivant de la Polynésie française :

<b>Zone</b>	<b>Archipel</b>	<b>Définition par commune ou par île</b>	<b>Dénomination</b>
1	Australes	Rimatara Rurutu	Australes Ouest
2	Australes	Tubuai Raivavae	Australes Centre
3	Australes	Rapa	Rapa
4	Marquises	Nuku Hiva Ua Pou Ua Huka	Marquises Nord
5	Marquises	Fatu Hiva Tahuata Hiva Oa	Marquises Sud
6	Société	« Maupiti Ouest » : îles de Motu One (Bellinghausen), Maupihaa (Mopelia), Manuae (Scilly)	Mopelia
7	Société	« Maupiti Est » : île de Maupiti Bora Bora Raiatea & Tahaa Huahine	Îles sous le vent
8	Société	Les communes de Tahiti Moorea et Maiao	Îles du vent
9	Tuamotu	Rangiroa Manihi Arutua	Tuamotu Nord Ouest
10	Tuamotu	Takarua Fakarava	Tuamotu Centre Nord
11	Tuamotu	Anaa Makemo	Tuamotu centre
12	Tuamotu	Hikueru « Hao Nord » île de Hao	Tuamotu Centre Sud
13	Tuamotu	« Hao Sud » Îles de Hereheretue, Anuanuraro, Anuanurunga, Nukutepipi	Tuamotu Ouest
14	Tuamotu	Fangatau Napuka Puka-Puka	Tuamotu Nord Est
15	Tuamotu	Nukutavake Tatakoto Reao	Tuamotu Est
16	Tuamotu	Tureia	Tuamotu Sud
17	Gambier	Gambier	Gambier



Les zones sont cartographiées ci-dessous :



Copyright Météo-France

---

## ACTEURS

---

### 1. COMPÉTENCES DÉCISIONNELLES (extraits du plan de secours).

**Le Haut-commissaire est la seule autorité qualifiée pour apprécier si les circonstances justifient le déclenchement de l'ALERTE CYCLONIQUE. Il décide du changement d'état d'alerte et de la zone géographique à laquelle s'applique ce statut.**

Dans le domaine de la prévision météorologique (évolution du phénomène cyclonique), le **directeur interrégional de Météo-France** (ou son représentant) est seul compétent pour renseigner, conseiller le Haut-Commissaire et lui proposer les décisions de déclenchement ou de levée des différentes phases prévues au présent plan de secours spécialisé « CYCLONE ».

Au plan de l'état du réseau routier, en fonction des renseignements recueillis par le Directeur de l'Équipement, le **représentant de l'État** peut, en dehors de toute mesure spécifique au plan de secours spécialisé « CYCLONE », interdire à tout moment la circulation sur tout ou partie des réseaux routiers territorial et communal. Cette interdiction totale de circuler motivée par le seul état des routes, ne devra alors mentionner que les circonstances atmosphériques sans usage de l'expression « Alerte Cyclonique Rouge »

En application des articles suivants du Code Général des Collectivités Territoriales applicable en Polynésie française, chaque **maire** peut, si la situation locale l'exige (notamment en cas de radiers submergés) décider de la mise en application dans sa commune de certaines mesures telles que : interdiction de circuler, fermeture d'établissements scolaires ou autres. Il doit en rendre compte immédiatement au Haut-commissaire.

**Le jour de l'exercice, les fonctions de directeur des opérations de secours (DOS) seront assurées par la Directrice de Cabinet du Haut-Commissariat de la République.**

### 2. ACTEURS

L'implication des responsables concernés est une des clefs de la réussite d'un exercice.

**2.1 Tableau récapitulatif des effectifs impliqués pour l'exercice 2015 :**

	<b>Lieu</b>		<b>Effectif</b>
	<b>PC-HC ELARGI</b>	<b>Autres</b>	
Haut-Commissaire de la République, Directrice de cabinet et secrétariat particulier	DOS		5
DDPC et médecin chef	cellules 1, 1Bis et 10		5
SLOG	cellule 2/secrétariat		2
DIRAJ	cellule 3/juridique		2
DIP	cellule 7 / transport-infra-logistique		1
DMME	cellule 4 / finances		Non armé pour l'exercice
BCI	cellule 8 / communication de crise		2
BPI		X	1
SPEC	cellule 12 /cellule d'information du public		1
SSIC	cellule 13/ transmissions +chiffre		4
Intendance	intendance	X	0
Subdivision administrative des Tuamotu commune de Reao	cellule 1, 1Bis		3
Météo France	cellule 1Bis		2
Forces Armées en Polynésie française	cellule 9/FAPF		3
Electricité de Tahiti	cellule 7 / transport-infra-logistique		2
Service de l'Equipement	cellule 7 / transport-infra-logistique		1
Direction des affaires maritimes	cellule 7 / transport-infra-logistique		1
Associations agréées de sécurité civile (FFPC)	cellule 10		2
Forces de l'ordre (Gendarmerie Nationale et Direction de la Sécurité Publique)	cellules 5 et 6		1+1
OPT	cellule 13 / transmissions	X	
Service d'Etat de l'Aviation Civile	cellule 7 / transport-infra-logistique		1
Présidence de la Polynésie	CIP		3
Ministère de la Santé	cellule 11		1
Punaauia	mairie		
Papeete	mairie		
Arue	mairie		
Uturoa	mairie		

---

## SITUATION INITIALE

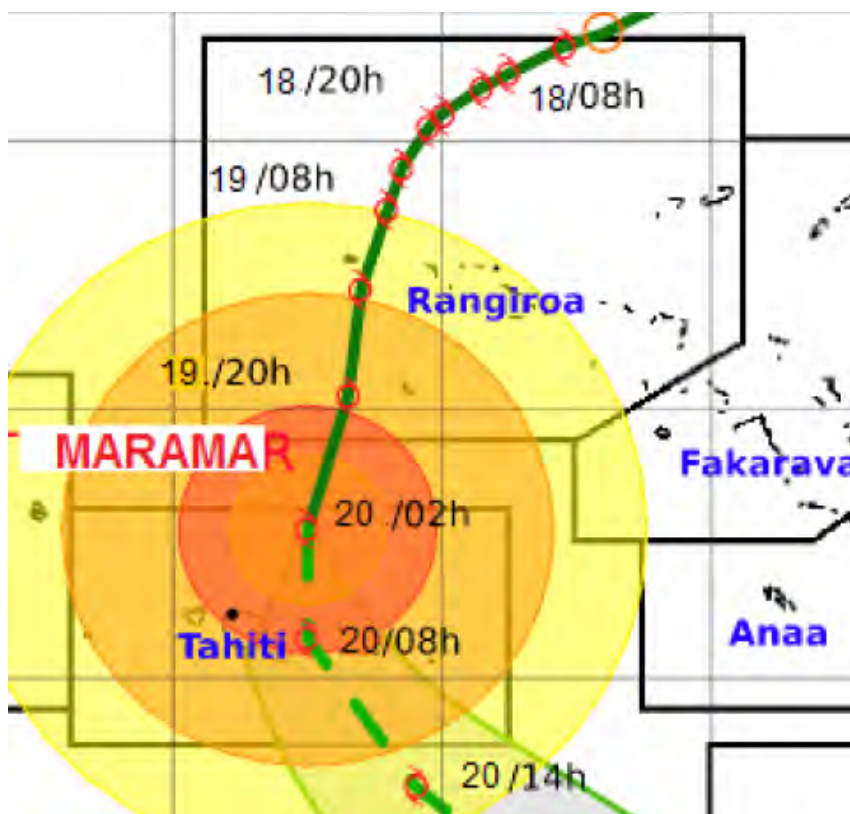
---

**L'EXERCICE SE DEROULERA EN TEMPS ACCELERÉ. LE FACTEUR D'ACCELERATION DU TEMPS SERA DONNÉ AU DEPART DE L'EXERCICE.**

### 1. SITUATION GENERALE

Le mercredi 14 octobre, les services de Météo France informent qu'une dépression tropicale se forme au large de Fatu Hiva.

La situation évolue défavorablement et, après que la dépression tropicale forte ait impacté les Marquises SUD, une alerte rouge concernant les Tuamotu Nord Ouest et une alerte orange pour les Îles du Vent, sont prises par le Haut-Commissaire le samedi 17 octobre. Le cyclone MARAMA se renforce et sa trajectoire s'infléchit vers le sud dans la nuit du 18 au 19 octobre. Cette trajectoire se confirme le 18.



Le 19 octobre, le Haut-Commissaire reçoit une communication particulière de Metéo France sur la trajectoire probable du cyclone : l'île de TAHITI devrait être impacté en quasi-totalité.

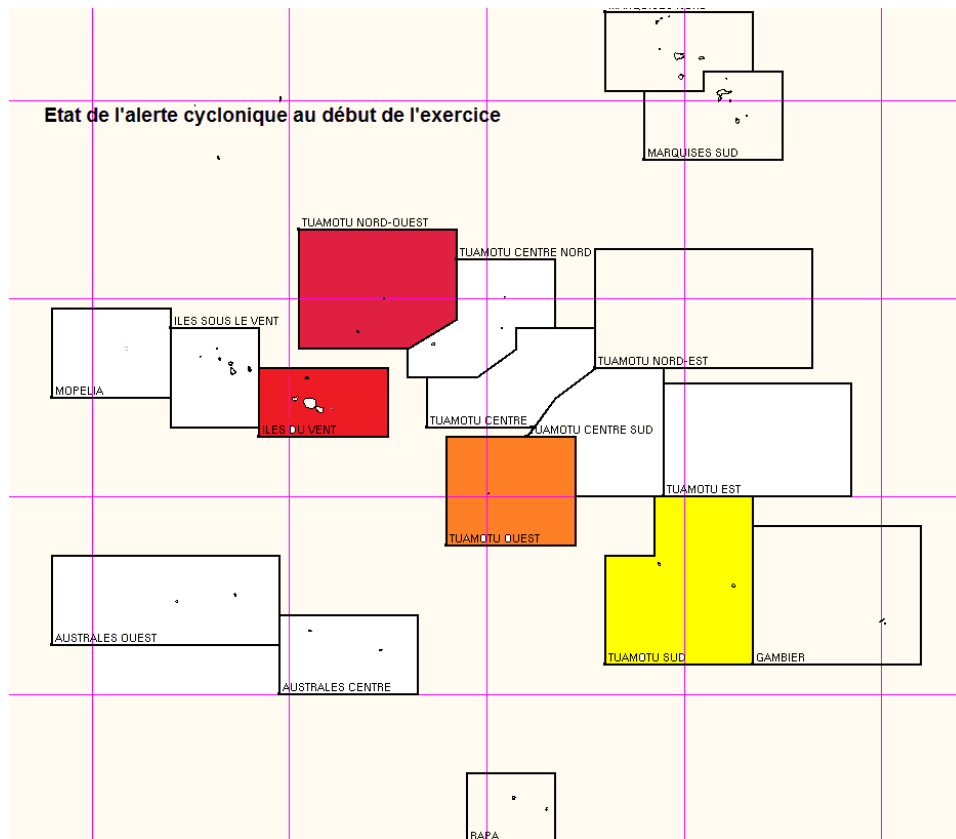
Le Haut-Commissaire informe immédiatement les services du pays et convoque les principaux responsables des services de l'Etat. L'impact prévisible du phénomène climatique est très préoccupant et nécessitera vraisemblablement une mobilisation très importante.

Le Haut-Commissaire déclenche le stade rouge sur les Tuamotu NORD OUEST.

## 2. SITUATION PARTICULIERE

**Le Haut-Commissariat a activé son PC depuis le 15 octobre. Devant l'ampleur des territoires affectés, ce dernier a été mis en œuvre de manière « élargie » depuis le 18 octobre.**

Le 20 octobre à 08h00, après exploitation du bulletin de Météo France les stades d'alerte suivants sont décrétés (carte ci-dessous):



### 3. BILANS HUMAINS ET MATERIELS

#### **Tuamotu :**

LE BILAN EST PROVISOIRE. Les premiers comptes-rendus de situation sont attendus pour 10h00, le 20 octobre.

#### **Matériel :**

Très peu d'information émanent des Tuamotu Nord Ouest. Mataiva, Tikehau et Rangiroa et Makatea ont été particulièrement affectés par les vents et la houle cyclonique. Seul Tikehau garde un contact satellitaire. La couverture du réseau de téléphonie portable est coupée sur les Tuamotu NORD OUEST

**Humain :** Cinq personnes sont décédées à Tikehau: 3 du fait des conséquences directes du cyclone (effets du vent et des précipitations) et 2 des conséquences indirectes (impossibilité d'intervention des secours sur malaises).

Une dizaine de blessés graves ont été constatés et une cinquantaine de blessés légers sont à déplorer.

#### **Fatu Hiva :**

**Humain :** Marquises : 1 pêcheur est porté disparu avec son embarcation depuis le 14 /10 entre Fatu Hiva et Tahuata. Les recherches ont été abandonnées.

**Matériel :** Le réseau terrestre sature encore parfois rapidement.

Le réseau routier principal est affecté par quelques chutes d'arbres mais les services compétents rétablissent rapidement la situation, permettant aux forces de secours et de sécurité d'accomplir leur travail correctement.

L'infrastructure publique a globalement bien résisté.

L'ensemble des services publics et des opérateurs sont mobilisés pour parvenir à un retour à la normale dans les 24 heures sur l'île.

La coordination des secours est normalement gérée par le PC-HC

### 4 PERSPECTIVES ET PREVISIONS METEOROLOGIQUES (BULLETIN)

L'exercice débutera par un point météo par les services de Météo France.

Le prochain bulletin devrait être édité à 11h00.